

DELIBERATION

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement d'Aix-en-Provence

Séance du 7 juin 2017

COMMUNE
SAINT MARC JAUMEGARDE

L'an deux mil dix-sept, le sept juin à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de St Marc Jaumegarde, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, Régis MARTIN, conformément aux articles L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ont donné pouvoir :

Jérôme GALINIER-WARRAIN à Jean-Pierre LECHTEN
Adeline WEBER-GUIBAL à Corinne LEGRAS
Colette MOLLARET à Patrick MARKARIAN

A été élue secrétaire : Corinne LEGRAS

Absente excusée : Olivia RIVORY

**OBJET : CRÉATION D'EMPLOIS EN REMPLACEMENT
D'EMPLOIS EXISTANTS DANS LE CADRE
D'AVANCEMENTS DE GRADE.**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commune a saisi la commission administrative paritaire placée près le centre de gestion des Bouches-du Rhône pour l'avancement de grade au choix de son personnel municipal.

Sept membres du personnel communal peuvent ainsi bénéficier d'un avancement de grade. Compte tenu du tableau des effectifs de la commune, il convient de créer les six emplois suivants :

- Deux emplois d'auxiliaire de puériculture principale de 1ere classe
- Un emploi d'adjoint administratif principal de 2nde classe
- Deux emplois d'adjoint technique principal de 2nde classe
- Un emploi d'éducateur de jeunes enfants principal

Les emplois devenus vacants feront ultérieurement l'objet d'une saisine du Comité Technique placé près le centre de gestion pour mise à jour du tableau des effectifs.

12 voix pour
voix contre

2 abstention (s) Colette MOLLARET, Patrick MARKARIAN

DECIDE la création de

- Deux emplois d'auxiliaire de puériculture principale de 1ere classe
- Un emploi d'adjoint administratif principal de 2nde classe
- Deux emplois d'adjoint technique principal de 2nde classe
- Un emploi d'éducateur de jeunes enfants principal

MODIFIE le tableau des emplois permanents et non permanents de la commune tel qu'annexé à la présente délibération.

DELIBERATIONANNEXE A LA DELIBERATION N° 2017-42-DELIB-4-1**Tableau des effectifs communaux au 07 juin 2017****EMPLOIS PERMANENTS****1/ Filière administrative**

Cadre d'emplois	Grades du cadre	Nombre d'emplois
- Attaché territorial	Attaché à temps complet	1 (pourvu)
- Adjoint administratif	Adjoint administratif de 1ere classe à temps complet	2 (pourvus)
- Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1ere classe	1 (non pourvu)

2/ Filière technique

Cadre d'emplois	Grades du cadre	Nombre d'emplois
-Technicien territorial	Technicien territorial	1 Non pourvu
- Adjoints techniques	- Adjoints techniques de 2eme classe à temps complet - Adjoints techniques de 2eme classe à temps non complet dont - temps non complet à 29h - temps non complet à 28h15	5 (pourvus) 2 1 (non pourvu) 1 (non pourvu)
- Adjoints techniques	Adjoint technique principal de 1ere classe	2 (non pourvu)
- Adjoints techniques	- Adjoint technique principal de 2 ^{nde} classe	3 (2 non pourvu)

DELIBERATION**3/ Filière Police municipale**

Cadre d'emplois	Grades du cadre	Nombre d'emplois
- Chef de police municipal	Chef de police municipal à temps complet	1 (non pourvu)
-Agent de police municipale	Gardien de police municipal	1 (pourvu)

4/ Filière Médico-sociale

Cadre d'emplois	Grades du cadre	Nombre d'emplois
- Educateur Jeunes Enfants	Educateur Jeunes Enfants à temps complet	2 (1 pourvu) (1 congé parental)
- Educateur Jeunes Enfants	Educateur Jeunes Enfants principal à temps complet	1 (1 non pourvu)
-Auxiliaire de puériculture	- Auxiliaire de puériculture principal de 2eme classe à temps complet	2 (pourvus)
	- Auxiliaire de puériculture principal de 1ere classe à temps complet	2 (non pourvus)

5/ Filière Animation

Cadre d'emplois	Grades du cadre	Nombre d'emplois
- animateur	animateur à temps complet	1 (non pourvu)

6/ Filière Sportive

Cadre d'emplois	Grades du cadre	Nombre d'emplois
- Educateur territorial des activités physiques et sportives	- Educateur territorial des activités physiques et sportives à temps complet	1 pourvu

TOTAL 28 emplois permanents dont 13 pourvus

Accusé de réception en préfecture
013-211300959-20170607-2017-42-delib-DE
Date de réception préfecture : 09/06/2017

DELIBERATION**EMPLOIS NON PERMANENTS**

Fonctions	Nombre d'emplois
- Adjoint d'animation pour l'organisation des centres de loisirs	6
- Vacataires pour l'organisation des temps d'activité périscolaires	8
- Vacataire école	1
- Vacataires éducateurs sportifs	5
- Emploi avenir à temps complet pour le multi accueil l'attrape soleil	1
-Emploi pour faire face à un accroissement temporaire d'activités/ service administratif	1
- Emploi avenir à temps complet pour les services techniques	1
- Contrat d'accompagnement à l'emploi	2

Le Maire,
Régis MARTIN

Affiché le 8 juin 2017

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission en préfecture.

Accusé de réception en préfecture
013-211300959-20170607-2017-42-delib-DE
Date de réception préfecture : 09/06/2017